
David-Jonathan Benrubi, *Ni table, ni dais. Qu'est-ce qu'un 'dois'?*

Maria Colombo Timelli



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/studifrancesi/4561>

DOI : [10.4000/studifrancesi.4561](https://doi.org/10.4000/studifrancesi.4561)

ISSN : 2421-5856

Éditeur

Rosenberg & Sellier

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2012

Pagination : 115

ISSN : 0039-2944

Référence électronique

Maria Colombo Timelli, « David-Jonathan Benrubi, *Ni table, ni dais. Qu'est-ce qu'un 'dois'?* », *Studi Francesi* [En ligne], 166 (I | LVI) | 2012, mis en ligne le 30 novembre 2015, consulté le 07 janvier 2021.
URL : <http://journals.openedition.org/studifrancesi/4561> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/studifrancesi.4561>

Ce document a été généré automatiquement le 7 janvier 2021.



Studi Francesi è distribuita con Licenza Creative Commons Attribuzione - Non commerciale - Non opere derivate 4.0 Internazionale.

David-Jonathan Benrubi, *Ni table, ni dais. Qu'est-ce qu'un 'dois'?*

Maria Colombo Timelli

RÉFÉRENCE

DAVID-JONATHAN BENRUBI, *Ni table, ni dais. Qu'est-ce qu'un 'dois'?*, «Romania», 128, 511-512, 2010, pp. 428-451.

- 1 Il s'agit d'un article intéressant et bien documenté, fondé sur un corpus de textes littéraires en ancien français (XII^e-XIII^e siècles): le mot *dois*, associé à la salle palatiale de la cour, semble désigner une table surélevée et permanente, destinée à des usages multiples – non seulement au repas, donc – et investie d'une valeur symbolique importante. Le substantif latin correspondant, *discus*, indique aussi, à partir de 1130-1140, une table surélevée, comme en témoignent entre autres les glossaires de l'époque. À partir de 1250 environ, le substantif *dois* se raréfie, et le sens se rapproche de celui de 'dais' moderne, ce que confirme l'iconographie. Dans les traductions, D.-J.B. suggère de conserver *dois*.